



NORD DE FRANCE

COMMUNIQUE Le 1^{er} juillet 2010

Bilan de fin du contrat de liquidité conclu avec CHEVREUX

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE a mis fin au contrat de liquidité conclu le 8 octobre 2002 avec Crédit Agricole Chevreux. Cette résiliation a pris effet le 30 Juin 2010 au soir.

Lors de la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

Les titres et espèces déjà apportés par les Titulaires au titre des précédents contrats de liquidité signés avec la Caisse Régionale du Nord et la Caisse Régionale du Pas de Calais en date du 21/8/2001.

La somme maximale de 500 000 € en espèces pour chaque partie au contrat (l'Emetteur CRCAM NORD DE France, Casa et l'intermédiaire CA CHEUVREUX).

A la date du 30 Juin 2010 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

59 791 actions
512 348.36€ en espèces.

Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité avec GILBERT DUPONT

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE a conclu le 1^{er} Juillet 2010 un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec GILBERT DUPONT qui prendra effet le 2 Juillet 2010 au matin.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 59.791 actions transférées de l'ancien contrat de liquidité,
- 512.348,36 € en espèces de l'ancien contrat de liquidité.